Image not found or type unknown

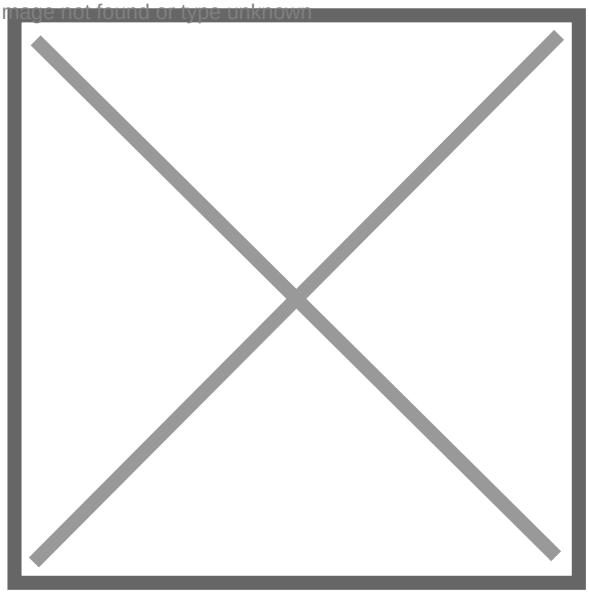

Voiture acheté à crédit accident réforme délit de fuite

Par **Sam94**, le **29/10/2016** à **07:10**

Jai acheté une Ford concession Ford occasion jai paye1700€en chèque et5000€à crédit jai assuré tiers plus Macif stationnement un véhicule m'a percuté et il m'a réforme mon véhicule le responsable est identifier enquête police et mon assurance car déposé plainte est ce que j peux arrête de paye la mensualité à la filiale crédit prioris et paye plus tard quand j serais indemnisé?

Par **morobar**, le **29/10/2016** à **07:42**

Bonjour,
C'est à l'organisme prêteur qu'il faut poser la question. Certains crédits automobiles sont accompagnés d'options qui permettent une prise en charge selon les accidents de la vie, ou en cas de vol et/ou destruction du véhicule.

Par **chaber**, le **29/10/2016** à **07:46**

bonjour

vous avez déjà créer un post
http://http://www.experatoo.com/reglement-des-sinistres/accident-responsable-delit-

fuite_147679_1.htm#.WBQ1Lck4LYU

[citation] il m'a réforme mon véhicule le responsable est identifier[/citation]C'est déjà une bonne chose. Reste à savoir s'il répond au courrier de votre assureur et si le véhicule est bien garanti.

[citation] est ce que j peux arrête de paye la mensualité à la filiale crédit prioris et paye plus tard quand j serais indemnisé?[/citation] souscrire un crédit vous engage à le rembourser, d'autant que le délai d'indemnisation peut durer plusieurs mois

Par **Visiteur**, le **29/10/2016** à **14:44**

Bonjour,
Ancien responsable dans la finance, il m'est arrivé de "donner un coup de main" à des clients fidèles n'ayant jamais créé de problème.
Demandez à voir un responsable commercial pour solliciter une aide. IL est possible qu'on vous accorde un délai contre l'engagement de l'assurance à verser les sommes directement chez eux.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés